

# BAROMETRE

## DES CPTS

2024



Analyse des dynamiques des  
CPTS Occitanes

# TABLE DES MATIERES

---

- 01** Avant-Propos
- 02** Panel des répondants
- 03** Pratiques et attentes des CPTS en Occitanie
- 04** Synthèse & recommandations

# Avant-Propos

---

Depuis 2019, les dix Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) d'Occitanie accompagnent le déploiement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) aux côtés des professionnels de santé libéraux, notamment à travers le Guichet CPTS, un dispositif pensé par et pour les soignants, visant à soutenir la structuration des projets dans la région.

Avec l'évolution progressive des projets, on peut aujourd'hui commencer à observer les premiers résultats et impacts, notamment pour les CPTS les plus anciennes.

**Ce baromètre a pour vocation de recueillir des retours d'expérience, analyser les besoins émergents et offrir une vision factuelle du déploiement des CPTS en Occitanie.**

Les données ont été collectées via un questionnaire en ligne diffusé auprès des coordinateurs de CPTS, porteurs de projets et professionnels de santé. Le recueil des réponses s'est étendu sur une période de deux mois, d'avril à juin 2024. Près de 75 % des CPTS de la région ont participé à l'enquête, dont 84 % des CPTS ayant signé l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI).

Ce baromètre présente une synthèse des résultats clés, suivie d'une analyse structurée par grandes tendances et thématiques, puis de recommandations visant à soutenir l'accompagnement des CPTS.

Réalisée avec le soutien des URPS et de l'ARS Occitanie, cette enquête reflète la mobilisation des acteurs de terrain. Nous remercions l'ensemble des participants pour leur contribution à cette démarche collective.

**Les résultats obtenus serviront à ajuster les actions d'accompagnement et pourront alimenter les éditions futures du baromètre dans une logique de suivi continu.**

# Résumé exécutif

---

Le Baromètre des CPTS 2024 offre une analyse des réponses recueillies auprès des professionnels impliqués ou non dans les CPTS en Occitanie. Ce rapport met en évidence des avancées significatives tout en identifiant des défis persistants qui freinent le déploiement optimal des CPTS.

Les professionnels interrogés reconnaissent les progrès réalisés en matière de coordination des soins et d'amélioration des parcours patients. De nombreux témoignages soulignent également une dynamique croissante de collaboration interprofessionnelle. Cependant, plusieurs difficultés sont remontées : des disparités territoriales importantes, des problématiques liées à la mobilisation des acteurs, ainsi qu'un sentiment de découragement face à des indicateurs de résultats parfois perçus comme déconnectés des réalités locales.

Face à ces constats, le rapport propose une série de recommandations stratégiques et opérationnelles pour renforcer l'accompagnement des CPTS et garantir leur impact à long terme.

Ces recommandations s'articulent autour de plusieurs axes prioritaires :

- **Renforcer la mobilisation des acteurs locaux ;**
- **Favoriser une collaboration interprofessionnelle durable ;**
- **Adapter les indicateurs aux réalités locales ;**
- **Accompagner la montée en compétences des coordinateurs et des gouvernances ;**
- **Valoriser les réussites locales ;**

Les résultats de ce baromètre soulignent le potentiel des CPTS pour répondre aux besoins de la population et des professionnels tout en transformant durablement les dynamiques de santé territoriales.

En renforçant les outils d'accompagnement et en ajustant les mécanismes d'évaluation, le Guichet CPTS en Occitanie souhaite appuyer une dynamique régionale pérenne, en phase avec les attentes des professionnels et les spécificités des territoires.

# Panel des répondants



## Questions de référence

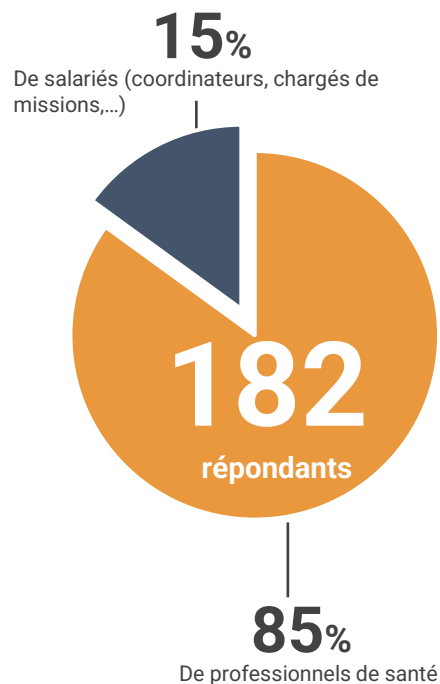
- De quelle CPTS êtes-vous membre ?
- A quel groupe d'acteurs (professionnels de santé, salariés,...) appartenez-vous ?

# Qualification des contributions

Avec 182 répondants, cette étude, réalisée via un questionnaire en ligne ouvert entre avril et juin 2024, offre une vision diversifiée des dynamiques territoriales, sans toutefois être exhaustive.

Deux groupes d'acteurs essentiels au sein des CPTS ont été interrogés :

- Les **professionnels de santé**, moteurs des actions locales et participants aux dynamiques collectives.
- Les **salariés** (coordinateurs, directeurs, chargés de missions), chargés de structurer, animer et pérenniser les projets de santé territoriaux.



**84%**

*Des CPTS ayant signé l'ACI ont participé à cette enquête.*

# Un échantillon à l'image de la diversité régionale

Tous les départements de la région sont représentés, avec une distribution des répondants équivalente à la répartition des projets sur chaque territoire et à la taille des CPTS observées en Occitanie.

Répartition par taille	Taille 1	Taille 2	Taille 3	Taille 4
CPTS en région	31%	40%	28%	1%
CPTS ayant répondu	30%	38%	27%	1%

*Distribution des réponses par rapport à la taille de la CPTS*

Cette diversité garantit une représentation équilibrée des enjeux, qu'ils soient liés à la taille, au niveau de maturité ou aux spécificités territoriales des CPTS. Avec une couverture estimée à 75% des projets régionaux, l'échantillon offre une photographie fidèle des dynamiques en Occitanie.

Répartition CPTS par département	CPTS Occitanie	CPTS répondantes
09 - Ariège	3,5%	2,3%
11 - Aude	8,1%	4,7%
12 - Aveyron	4,6%	2,3%
30 - Gard	13,9%	9,3%
31 - Haute-Garonne	18,6%	15,1%
32 - Gers	7%	4,7%
34 - Hérault	13,9%	11,6%
46 - Lot	3,5%	2,3%
48 - Lozère	3,5%	2,3%
65 - Hautes-Pyrénées	4,6%	3,5%
66 - Pyrénées-Orientales	5,8%	5,8%
81 - Tarn	6,9%	4,7%
82 - Tarn-et-Garonne	5,8%	4,7%

*Distribution des réponses par rapport à la répartition géographique des CPTS*

## Questions de référence

- Quelle est la taille de votre CPTS ?
- Quel est le département de votre CPTS ?

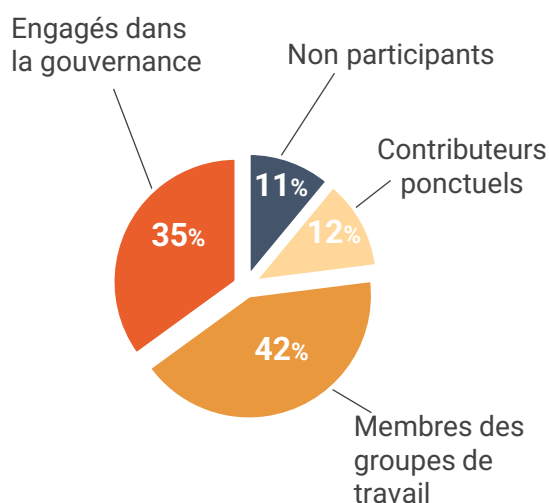
# Distribution des réponses chez les professionnels de santé

## Questions de référence

- Quel rôle occupez-vous au sein de la CPTS ?
- Sur quels volets participez-vous dans la CPTS ?

Les professionnels de santé constituent la majorité des répondants, que l'on peut répartir en trois grandes catégories selon leur engagement :

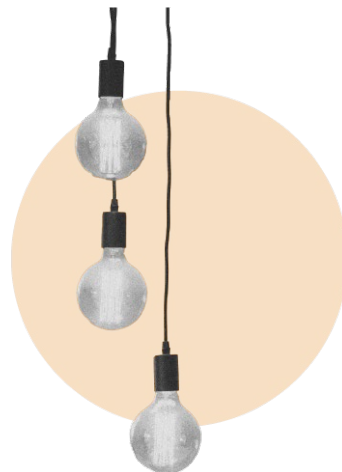
- **Les membres actifs** (77%), participant à des groupes de travail (42%) ou engagés dans des organes de gouvernances (35%).
- **Les contributeurs ponctuels** (12%), impliqués à travers des initiatives spécifiques ;
- **Les non participants** (11%), détachés des projets collectifs de la CPTS ;



Bien que l'échantillon reflète une diversité de profils et de territoires, il présente certaines limites. Par exemple, dans les répondants les membres de la gouvernance, sont proportionnellement sur-représentés dans les réponses et les participants à l'enquête sont majoritairement des acteurs déjà bien impliqués dans les dynamiques collectives, ce qui rend difficile la prise en compte des perspectives de ceux qui participent peu aux activités des CPTS. Ainsi, même si l'enquête offre un aperçu pertinent des réalités régionales, elle ne peut être considérée comme pleinement représentative de l'ensemble des dynamiques professionnels en région.



# Distribution des réponses chez les coordinateurs

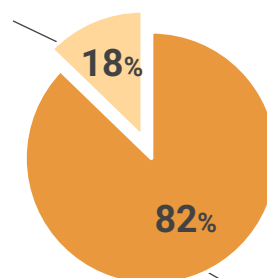


Les postes se répartissent entre des fonctions générales (73% des répondants) et spécifiques (coordination de parcours, projets spécifiques), de direction et avec une minorité de postes en communication.

**Le salariat domine** : 82 % des coordinateurs sont employés en tant que salariés. Les statuts indépendants et les consultants restent marginaux.

**Une expérience récente** : Plus de la moitié des coordinateurs ont moins de deux ans d'ancienneté. Cette relative nouveauté sur les postes peut refléter l'évolution récente des CPTS, mais soulève des enjeux en termes de montée en compétences et de pérennisation.

Indépendants  
et/ou consultants



Coordinateurs  
salariés

## Chiffres clés

**60%** n'ont pas de formation en gestion de projet

**50%** ont une expérience dans le secteur santé

**50%** travaillent à plusieurs à la coordination (binôme ou équipe)

9

## Questions de référence

- Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?
- Quelles sont vos formations ou expériences professionnelles qui vous ont amené à occuper ce poste ?
- Veuillez préciser votre expérience dans le secteur de la santé ?
- Quel type de coordination est en place au sein de la CPTS ?



# Pratiques et attentes des CPTS en Occitanie

---

## Questions de référence

- Quelles sont vos responsabilités et contributions spécifiques au sein de la CPTS ?

# Engagements des membres de la gouvernance

---

Les membres engagés au sein des instances de gouvernance déclarent différentes responsabilités et contributions associées à leur participation. Ces activités peuvent être regroupées en quatre catégories :

### Pilotage stratégique

Définir les grandes orientations et priorités de la CPTS pour répondre aux besoins du territoire.

### Pilotage opérationnel

Mettre en œuvre les actions concrètes en mobilisant les ressources et les acteurs nécessaires.

### Fonction de représentation

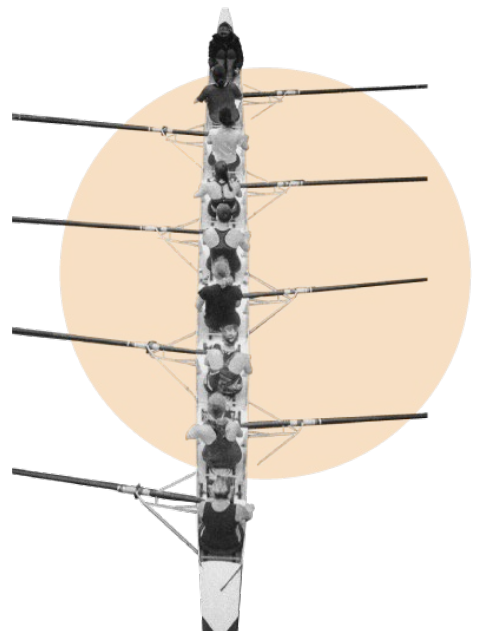
Promouvoir la CPTS auprès des partenaires et des professionnels, tout en élargissant la mobilisation locale.

### Participation à la gestion

Contribuer au bon fonctionnement de la CPTS par une implication partagée dans les aspects organisationnels et financiers

“

*Être membre de la gouvernance, c'est à la fois, piloter les projets et représenter la CPTS.*



# Enjeux et défis des membres de la gouvernance

Les réponses des professionnels de santé engagés dans la gouvernance des CPTS mettent en évidence trois besoins prioritaires pour renforcer leur efficacité et leurs capacités :

## Formations spécifiques 50 %

Près de 50 % des répondants soulignent l'importance d'acquérir des compétences en management collaboratif, gestion de projet, communication et leadership stratégique. Ces connaissances sont jugées essentielles pour assurer une gouvernance fluide et performante.

## Outils adaptés 48 %

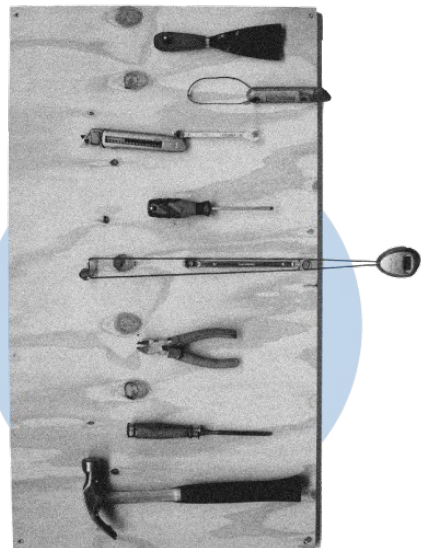
48 % des participants insistent sur la nécessité d'outils efficaces pour simplifier la gestion des projets et la communication interne, deux éléments critiques pour la coordination des missions.

## Questions de référence

- Quelles sont les ressources manquantes qui pourraient améliorer votre efficacité au sein de la CPTS ?

## Ressources supplémentaires 38 %

38% des professionnels évoquent un besoin accru en ressources humaines et logistiques pour soutenir les activités, en particulier dans les structures de taille intermédiaire, où la charge de travail peut affecter la répartition des responsabilités et la cohésion des équipes.



- Quelles sont les ressources manquantes qui pourraient améliorer votre efficacité au sein de la CPTS ?

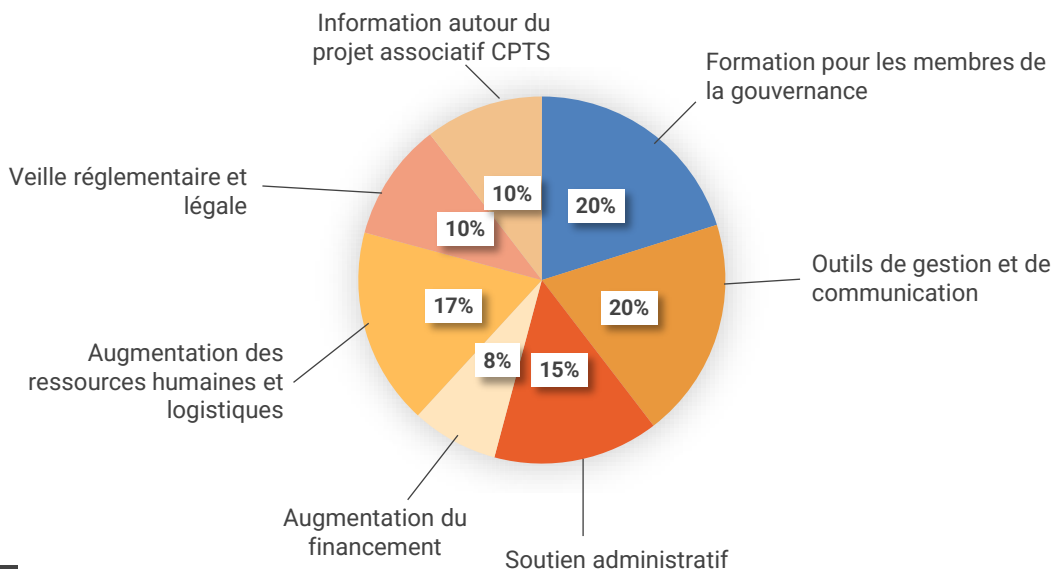
# Enjeux et défis des membres de la gouvernance

L'analyse des besoins exprimés par les CPTS met en lumière des priorités distinctes en fonction de leur niveau de maturité.

Les CPTS ayant récemment signé l'ACI en 2024 (27 % des répondants) manifestent un besoin accru d'outils de gestion (39 %), d'un financement renforcé (45 %) et de formations pour la gouvernance (28 %), essentiels à leur structuration initiale.

Les CPTS en déploiement depuis moins de deux ans (41 % des répondants) se concentrent sur le soutien administratif (43 %), la veille réglementaire (60 %) et l'information autour du projet associatif (53 %), témoignant des défis liés à la mise en place de leurs activités.

Enfin, les CPTS en déploiement depuis deux ans ou plus (32 % des répondants), bien que globalement plus équilibrées dans leurs réponses, identifient des besoins persistants en ressources humaines et logistiques (32 %) ainsi qu'en outils collaboratifs (36 %) pour optimiser leur fonctionnement.



- Quelles sont les effets positifs observés sur votre territoire depuis le déploiement de la CPTS ?

# Les apports des CPTS sur les territoires

---

Les CPTS, encore jeunes sur de nombreux territoires, démontrent leur capacité à transformer l'organisation des soins tout en posant les bases d'un travail collectif. À travers les réponses, deux grandes tendances se dessinent :

## Le renforcement de la coopération entre acteurs 1

Les sondés parlent d'un renforcement des liens entre professionnels, de nouvelles collaborations et du renforcement du rôle des libéraux.

## Amélioration des prises en charge sur les territoires 2

Les répondants évoquent une amélioration des conditions de travail, un développement d'actions de prévention et un accès aux soins facilité pour la population.

Ces éléments montrent que, même si les bénéfices structurels prennent du temps à se déployer pleinement, les effets positifs sont déjà perceptibles sur le terrain.

“

*On ressent davantage de coordination entre tous les secteurs.*

*C'est vrai que le lien ville-hôpital et avec le médico-social c'est amélioré | ...] le lien interprofessionnel également.*

”

# Renforcer les coopérations territoriales

## Questions de référence

- Quelles sont les effets positifs observés sur votre territoire depuis le déploiement de la CPTS ?

La mise en réseau des acteurs de santé est citée comme l'un des premiers bénéfices des CPTS. En fédérant professionnels, structures et institutions, ces dispositifs instaurent un cadre propice aux échanges et aux collaborations sur des bases solides.

## Des relations professionnelles enrichies et diversifiées

Près de **24 % des répondants mettent en avant un sentiment de proximité renforcé entre professionnels de santé grâce à la CPTS**. Ces espaces d'échange permettent une meilleure compréhension des réalités de chacun, favorisent le partage d'informations, et offrent une opportunité d'apprendre à travailler ensemble.

## Des synergies nouvelles entre acteurs du territoire

Les CPTS facilitent la mise en œuvre de collaborations entre des partenaires qui, auparavant, travaillaient peu ensemble : collectivités locales, établissements hospitaliers, et structures médico-sociales. Ces coopérations permettent de porter des initiatives stratégiques répondant mieux aux besoins de chaque territoire.

## Un rôle renforcé pour les professionnels libéraux

En s'impliquant dans les CPTS, les professionnels de santé libéraux gagnent une reconnaissance accrue auprès des autres acteurs du système de santé. Ils deviennent des interlocuteurs essentiels dans l'élaboration des politiques locales de santé.

“ *On travaille regroupé pour l'intérêt commun et lorsqu'on doit intervenir auprès des structures de soins il est plus facile de la faire avec la CPTS.* ”

“ *Pour la première fois, nous avons plus de place et d'écoute des partenaires.* ”

# Une amélioration dans la prise en charge des soins

---



Les actions déployées par les CPTS génèrent des résultats pour les professionnels comme pour les patients. Trois bénéfices majeurs se dégagent des retours des participants :

## Des conditions de travail améliorées 1

La coordination permise par les CPTS facilite la gestion des situations complexes, optimise les échanges entre acteurs, et permet une meilleure répartition des ressources. Ces améliorations contribuent à réduire la charge mentale et à rendre le travail quotidien plus fluide.

## Des actions de prévention structurées et valorisées 3

Les CPTS donnent une place importante aux actions de prévention et de promotion de la santé, des missions souvent laissées en suspens faute de temps ou de moyens. Ces projets, simples à mettre en œuvre, sont unanimement salués pour leur impact positif sur les territoires.

*Participer à ces actions de prévention donne un vrai sens à notre travail : on agit en amont et pas seulement sur le curatif.*

## Un meilleur accès aux soins pour la population 2

Les CPTS contribuent à diversifier l'offre de soins et à renforcer l'accès aux services de santé. Les initiatives telles que la gestion des soins non programmés, la téléconsultation/la téléexpertise ou la structuration de parcours accèdent à un médecin traitant réduisent les délais et améliorent la qualité de prise en charge.



# Des projets réussis en lien avec les effets positifs perçus

---

Les données analysées montrent une corrélation forte entre les effets positifs perçus par les acteurs et les projets spécifiques qui ont été déployés avec succès par les CPTS.

## Une amélioration de l'accès aux soins mise en avant

Les initiatives visant à améliorer l'accès aux soins occupent la deuxième place parmi les projets les plus mentionnés par les répondants (25,2%). Ces actions, déployées par les CPTS ayant atteint une certaine maturité, s'attaquent à des enjeux forts dans l'organisation des soins sur les territoires.

Cela inclut des actions comme la gestion des soins non programmés, la téléexpertise, la téléconsultation, et le développement d'actions de coopérations et de coordinations.

### Questions de référence

- Quelles sont les actions ayant le plus d'impact sur votre territoire depuis le déploiement de la CPTS ?

Ces projets, sont particulièrement cités par des CPTS ayant plus d'un an d'activité, parmi les réponses analysées, environ 81 % concernent des CPTS en activité depuis plus d'un an, et près de 43 % se réfèrent à des projets existant depuis plus de deux ans. Cette tendance soutient l'idée qu'il faut du temps pour que la construction puis la mise en place des actions produisent des résultats concrets.

### Les 3 actions les plus citées :

- **Gestion des soins non programmés (SNP)** : Organisation et réponse aux demandes.
- **Téléexpertise et téléconsultation** : Réduction des distances pour offrir des soins spécialisés aux populations éloignées ou isolées.
- **Coopération et coordination entre professionnels** : Mise en place de circuits clairs pour fluidifier les parcours de soins.

# Des projets réussis en lien avec les effets positifs perçus

## Questions de référence

- Quelles sont les actions ayant le plus d'impact sur votre territoire depuis le déploiement de la CPTS ?

### Les actions de prévention : un succès unanime

Les campagnes de prévention (dépistages, ateliers éducatifs, villages santé) ressortent comme les projets les plus cités pour leur impact concret (43% des réponses). Ces initiatives, inclusives et souvent simples à organiser, répondent à un double objectif :

- 1) **Renforcer les liens entre professionnels**, grâce à une collaboration pluridisciplinaire autour d'objectifs partagés.
- 2) **Apporter des bénéfices directs à la population**, en sensibilisant et en agissant sur des problématiques de santé publique souvent négligées.

### La coordination des parcours : une montée en puissance

La coordination des parcours apparaît comme un **levier d'impact de plus en plus structurant à mesure que les CPTS montent en maturité**. Initialement citée par seulement 10,7 % des CPTS de moins d'un an, elle atteint 30,8 % au-delà de trois ans, témoignant d'une montée en puissance progressive.

Cette dynamique repose sur deux axes : améliorer la prise en charge des patients complexes (diabète, santé mentale) notamment en renforçant la coordination ville-hôpital, et structurer une approche collective des soins grâce au partage d'informations et à des protocoles communs.

“ Ces actions donnent un sens à notre engagement, tout en créant une vraie dynamique locale. ”

- Quelles sont les bénéfices de votre participation à la CPTS ?

# Les bénéfices de la participation aux CPTS

## 1 La dimension relationnelle

Incarné par la notion « d'être ensemble » et de « partage » la dimension relationnelle est le premier bénéfice mis en avant par les professionnels. Ces retours mettent en lumière l'importance et la valeur accordée aux relations sociales et professionnelles. Les professionnels de santé libéraux y trouvent deux motivations importantes:

- **Un soutien mutuel entre pairs, une réduction de l'isolement** dans leur pratique quotidienne, et une source de motivation favorable à leur épanouissement professionnel
- **Une meilleure connaissance des acteurs**, d'un meilleur accès à l'information, et d'une visibilité renforcée de leurs activités sur le territoire.

## 2 La dimension coopérative

Cette dimension collaborative constitue le deuxième bénéfice majeur de la participation à une CPTS (environ 29% des retours), cette fois sous l'angle des pratiques collectives. Cette dynamique favorise l'émergence de synergies entre les compétences et les expertises des différents acteurs, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions menées.

Les répondants **soulignent que la mise en place d'outils et méthodes partagées** contribue à structurer et harmoniser les échanges et les pratiques professionnelles

Enfin, ils soulignent que les projets communs, notamment ceux associant plusieurs disciplines ou niveaux de prise en charge, constituent un levier essentiel pour améliorer la coordination et renforcer la qualité des soins.

“ **Les échanges, la communication sont facilitées ce qui fluidifie notre exercice au quotidien.** ”

# Les bénéfices de la participation aux CPTS

## 3 La dimension expertise

Les professionnels de santé participant aux CPTS mettent en avant les nombreux bénéfices liés à l'évolution de leurs pratiques et au développement professionnel (22% des sondés). Ces avantages se déclinent en plusieurs dimensions :

**1. Valorisation des compétences et diversification des pratiques:** L'accès à un cadre de travail collaboratif favorise la reconnaissance des expertises individuelles. Chaque professionnel voit ses compétences valorisées, contribuant à une meilleure synergie des actions.

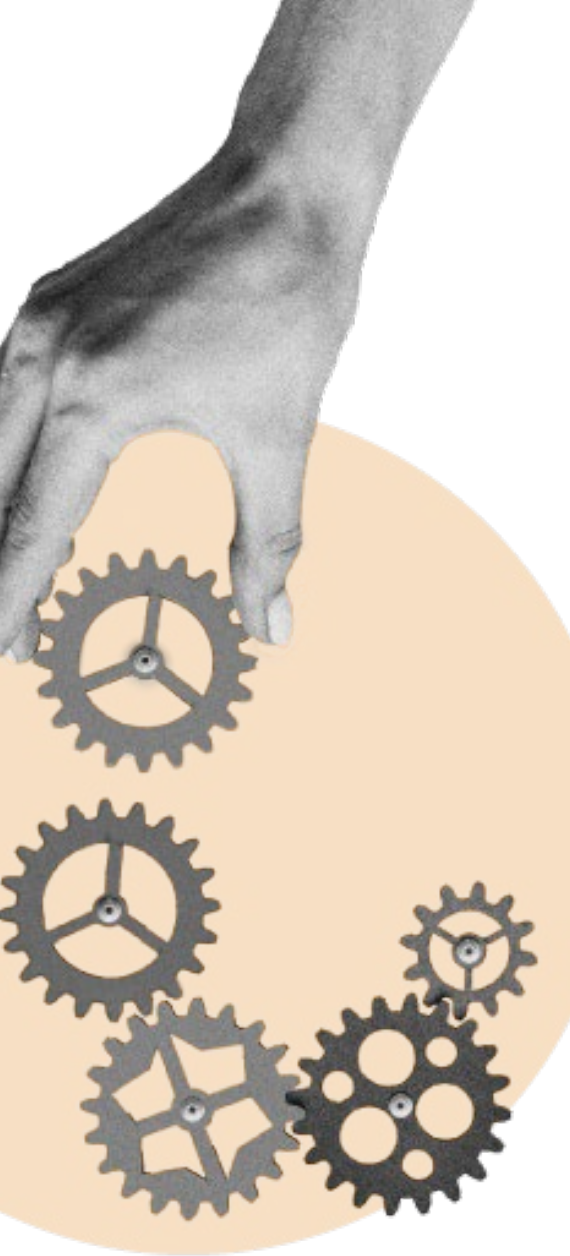
La participation à la CPTS élargit le champ d'action des professionnels, leur permettant de diversifier leurs pratiques, de s'engager dans des projets interprofessionnels, ou encore de bénéficier des formations proposées dans le cadre des missions de la CPTS.

**2. Montée en compétences et enrichissement professionnel:** La CPTS est perçue comme un espace de montée en compétences, offrant des opportunités de formation, de partage d'expérience, et d'implication dans des projets porteurs de sens. Ces éléments contribuent à l'enrichissement intellectuel des participants, tout en redonnant du sens à leur exercice professionnel.

**3. Renforcement du réseau et accès facilité à des ressources clés:** La participation à une CPTS permet également de renforcer le réseau partenarial et professionnel :

- Une meilleure visibilité sur les structures et dispositifs de santé locaux.
- Un accès simplifié à des données, documents utiles et informations actualisées.
- Une capacité accrue à comprendre et naviguer au sein de l'écosystème de la santé, tant au niveau individuel qu'au niveau collectif.

“ **Ce que je peux noter c'est un renforcement des compétences et la connaissance des autres pro.** ”



## Un impact lié à l'implication et à la maturité des projets

Bien que les résultats de l'enquête témoignent d'une dynamique globalement positive, une part des répondants demeure réservée quant à l'impact perçu des CPTS dans leur pratique quotidienne. **31 % estiment que l'impact est limité**, tandis que 16 % le jugent neutre, reflétant une perception d'effets peu visibles à ce stade.

**Cette réserve apparaît plus marquée parmi les non-participants aux CPTS**, dont 63 % déclarent ne pas percevoir d'impact notable.

Parmi les raisons évoquées : des bénéfices jugés difficiles à identifier sur le terrain, un doute sur l'utilité globale des CPTS pour 33 % des répondants et des points de vigilance concernant la taille des structures, leur mode de fonctionnement ou des lacunes de communication pour 29 %.

Les résultats montrent toutefois que **l'impact devient plus tangible avec l'évolution des projets**, soulignant l'importance de la durée d'engagement. La perception des bénéfices varie également selon l'implication : les professionnels engagés dans la gouvernance et la mise en œuvre perçoivent davantage les résultats positifs, tandis que les non-participants et les acteurs impliqués dans des projets récents, encore en phase de structuration, expriment davantage de réserves.

### Questions de référence

- Je ne participe pas pour quelles raisons ?

# Défis et leviers d'amélioration

En Occitanie, les CPTS ont permis de développer de nombreuses initiatives visant à renforcer la coordination des soins sur les territoires.

Cependant, leur déploiement a mis en évidence plusieurs freins qui ralentissent parfois la réalisation optimale de leurs ambitions. Ces obstacles, qu'ils soient humains, organisationnels ou structurels, varient selon les territoires mais reflètent des problématiques communes.

Cette section met en lumière les trois principaux défis identifiés par les répondants :

## 1 Mobilisation des acteurs

## 2 Offre de soins en tension

## 3 Résistance au changement

### Questions de référence

- Quelles sont les défis que vous identifiez vis-à-vis du projet CPTS de votre territoire ?
- Depuis votre engagement dans la CPTS, quels sont vos projets qui ont posé le plus de difficultés et pour quelles raisons ?

### Le défi de la mobilisation

La mobilisation des professionnels de santé représente un défi clé dans le déploiement des CPTS. Si la coordination des soins est largement perçue comme une opportunité, certains territoires rencontrent des difficultés à fédérer l'ensemble des acteurs autour du projet, ce qui peut ralentir la dynamique. Cette mobilisation partielle entraîne plusieurs conséquences :

- **Avancée ralentie des projets** : Le manque d'adhésion réduit la capacité à mettre en œuvre les initiatives prévues
- **Qualité des réponses diminuée** : L'insuffisante participation des professionnels fragilise la pertinence et l'impact des actions menées.
- **Épuisement des équipes investies** : Sans renouvellement ou dynamisme, les équipes impliquées risquent de s'essouffler, ce qui affecte la pérennité des projets.

# Défis et leviers d'amélioration

---

## Questions de référence

- Quelles sont les défis que vous identifiez vis-à-vis du projet CPTS de votre territoire ?
- Depuis votre engagement dans la CPTS, quels sont vos projets qui ont posé le plus de difficultés et pour quelles raisons ?

## Le défi de l'offre de soins

La deuxième difficulté la plus fréquemment citée concerne la tension sur l'offre de soins, liée à la pénurie persistante de professionnels dans certains territoires, accentuée par une demande croissante de soins. Ce déficit en ressources humaines, tant médicales que paramédicales, peut freiner le déploiement optimal des actions menées par les CPTS pour améliorer l'accès aux soins.

Les répondants soulignent que l'amélioration de l'accès aux médecins traitants et la gestion des soins non programmés **nécessitent du temps pour produire des résultats concrets**. Malgré l'engagement des coordonnateurs, ces objectifs restent complexes à atteindre en raison d'une charge de travail croissante, de demandes de soins en hausse et d'une diminution des effectifs liée aux départs à la retraite.

## Le défi du changement

La résistance au changement apparaît comme le troisième défi majeur mentionné par les participants, souvent lié aux enjeux de mobilisation. Ce phénomène reflète des réticences à modifier des habitudes professionnelles bien ancrées, des interrogations sur le fonctionnement du dispositif et ses objectifs, ainsi que des difficultés ponctuelles à s'approprier pleinement de nouvelles dynamiques de travail collectif. La structuration en CPTS implique une évolution culturelle dans les pratiques et la manière d'aborder la coordination des soins. Un accompagnement progressif, valorisant les bénéfices concrets et les réussites locales, peut favoriser une meilleure adhésion à cette transformation.



# Synthèse et recommandations

---



# Synthèse et recommandations

---

Le "Baromètre des CPTS 2024" met en évidence les avancées significatives des CPTS en Occitanie, tout en identifiant des défis clés à relever. Ce document illustre l'impact positif des CPTS sur la coordination des soins et la qualité des parcours patients, mais souligne également la nécessité d'un accompagnement adapté pour soutenir leur déploiement durable.

Les recommandations ci-dessous proposent des orientations stratégiques et opérationnelles pour maximiser l'efficacité de l'accompagnement et renforcer la dynamique collective dans la région.

## Recommandations stratégiques

### 1. Mobiliser les professionnels de santé

Intensifier les campagnes d'information pour promouvoir les CPTS, en mettant en avant leurs impacts positifs sur la pratique quotidienne et les bénéfices pour les patients. Soutenir l'utilisation d'outils de communication adaptés à chaque territoire.

### 2. Renforcer les dynamiques de collaboration interprofessionnelle :

Favoriser la coopération entre les professionnels libéraux, les collectivités locales et les établissements de santé. Organiser des événements régionaux pour échanger sur les pratiques et développer une vision commune.

### 3. Adapter l'accompagnement aux besoins des territoires prioritaires :

Identifier les zones en tension (sous-dotation, difficultés de mobilisation) et proposer des solutions sur mesure, notamment par un appui opérationnel renforcé et des outils spécifiques pour ces contextes.

### 4. Développer des programmes de formation ciblés :

Proposer des formations en gestion de projet, leadership collaboratif et communication, destinées aux coordinateurs et gouvernances des CPTS.

### 5. Soutenir l'utilisation d'outils de coordination efficaces :

Favoriser l'acculturation des acteurs et en proposer des solutions adaptées pour améliorer la communication interne et la gestion de projets au sein des CPTS.

# Synthèse et recommandations

---

## Recommandations opérationnelles

### 6. Valoriser les réussites locales :

Mettre en avant les projets exemplaires à travers des études de cas et des témoignages concrets.

### 7. Renforcer le suivi des actions et l'auto-évaluation des CPTS :

Suivre et analyser les besoins émergents afin d'identifier les axes d'amélioration tout en outillant les CPTS pour qu'elles puissent assurer un suivi structuré de leurs actions. Publier des rapports annuels intégrant des indicateurs harmonisés et des analyses consolidées pour faciliter leur appropriation et leur utilisation dans le dialogue de gestion.

### 8. Accompagner la transformation culturelle :

Mettre en place des ateliers de gestion du changement pour aider les professionnels à s'adapter aux nouvelles dynamiques de travail collectif.

### 9. Renforcer la capacité des professionnels :

Créer des espaces d'échange et de mentorat pour les professionnels, permettant le partage d'expériences et la montée en compétences.





# Remerciements

---

Nous souhaitons remercier les 10 URPS d'Occitanie, qui portent le Guichet CPTS et ses missions avec engagement et dynamisme.

Nous saluons également la collaboration précieuse de nos partenaires, dont les contributions ont significativement enrichi cette démarche.

Enfin, nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux équipes des CPTS d'Occitanie pour leur participation active et leurs retours éclairants, ayant largement contribué à la réalisation de cette étude.

**Directeur de publication :**

Arthur Contenssou – Guichet CPTS

**Analyse et Rédaction :**

Marine François – Guichet CPTS

Aurélié Vaxivière – Guichet CPTS

